

Ecole de criminologie de Montréal

Par **PerrineKIO**, le 19/01/2015 à 14:56

Bonjour,

Je suis actuellement redoublante en première année de droit. Ayant déjà validé mon premier semestre l'année dernière, je n'ai que le second à refaire. Or, bien que je suis ne sois pas loin de la moyenne, j'ai toujours un doute et j'ai peur de ne pas réussir mon année. Si tel est le cas, j'aimerais m'orienter vers l'école de criminologie de Montréal, ce domaine me plaisant vraiment beaucoup.

Mais, je connais pas très bien ce cursus, donc si vous pouviez m'éclairer. Déjà je voulais savoir si le diplôme obtenu était reconnu en France ? Ou y'a t-il besoin de faire une équivalence ou autre pour pouvoir exercer en France ? Ensuite, la sélection est-elle difficile ? Seuls les bons dossiers sont pris ?

Je vous remercie :)